



CHARLEMAGNE

PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE L'ASSOMPTION

AVIS PUBLIC
SOMMAIRE DU RAPPORT DE DÉPENSES ÉLECTORALES D'UN PARTI POLITIQUE AUTORISÉ ET
DES RAPPORTS D'UN CANDIDAT INDÉPENDANT AUTORISÉ

Élections générales du 2 novembre 2025

Nom du candidat et de l'agent officiel	Rapport de dépenses électorales	
	Total des dépenses électorales faites ou autorisées	Date de réception
MAIRIE (6 034.12 \$) *		
1. M. Normand Grenier, Équipe Charlemagne (Mme Carole St-Laurent, agente officielle)	0 \$	2025-12-19
District n° 1 (2 432.60 \$) *		
1. Mme Claudia D'Asti, Équipe Charlemagne (Mme Carole St-Laurent, agente officielle)	0 \$	2025-12-19
District no 2 (2 413.56 \$) *		
1. M. Luc Sylvain. Sénat, Équipe Charlemagne (Mme Carole St-Laurent, agente officielle)	0 \$	2025-12-19
District no 3 (2 407.78 \$) *		
1. M. Sylvain Crevier, Équipe Charlemagne (Mme Carole St-Laurent, agente officielle)	0 \$	2025-12-19
District no 4 (2 465.92 \$) *		
1. Mme Josée Paquette, Équipe Charlemagne (Mme Carole St-Laurent, agente officielle)	0 \$	2025-12-19

District no 5 (2 478.16 \$) *		
1. Mme Lucie Gaudreault, Équipe Charlemagne (Mme Carole St-Laurent, agente officielle)	0 \$	2025-12-19
District no 6 (2 424.10 \$) *		
1. M. Joe Falci, Équipe Charlemagne (Mme Carole St-Laurent, agente officielle)	0 \$	2025-12-19

* Montant maximal des dépenses électorales permis par la *Loi*

Toute personne peut examiner les rapports ainsi que les documents qui les accompagnent et en prendre copie pendant les heures normales d'ouverture de bureau de la Municipalité.

Charlemagne Municipalité	Stéphanie Séguin Trésorière	3/03/2026 Date
-----------------------------	--------------------------------	-------------------

c. c. Direction du financement politique d'Élections Québec (par courriel seulement)

CERTIFICATION DE PUBLICATION ET D’AFFICHAGE

Je soussignée, Virginie Riopelle, directrice générale adjointe et greffière, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié l'avis ci-dessus conformément au règlement numéro 11-407-19 et son amendement déterminant les modalités de publication des avis publics de la municipalité, adopté le 3 décembre 2019, sur le site internet de la Ville de Charlemagne le 4 mars 2026, et que j'ai affiché l'avis ci-dessus conformément audit règlement, dans les bureaux de l'hôtel de ville à l'endroit réservé à cette fin, le 4 mars 2026.

Donné à Charlemagne ce 4 mars 2026

Virginie Riopelle
Directrice générale adjointe et greffière